

# Le projet collaboratif

Le projet collaboratif de l'espace de travail « L'Escale des M<sup>ô</sup> » vise à offrir à chaque élève sorti du cadre scolaire, un environnement éducatif rassurant et stimulant, propice à son épanouissement intellectuel et social, dans le but qu'il retrouve le plaisir d'apprendre en groupe, le partage de connaissances, l'entraide, la motivation, la reconnaissance. La structure souhaite reconnaître et soutenir le projet de vie de chacun et aider l'individu à atteindre son objectif, tout en favorisant l'intégration au groupe.

Il a été élaboré dans le respect des valeurs que soutient l'association : le respect de soi, le respect de l'autre, le respect de la différence, l'entraide, le goût de l'effort, la reconnaissance de la réussite, le respect de l'environnement.

Il se traduit en quatre axes :

**Espace de travail convivial et adapté** : postes de travail adaptés à chaque public, permettant proximité ou isolement ; mise à disposition de sources de connaissances variées et attractives, d'outils pédagogiques différents ; gestion de l'espace de travail adaptée au public.

**Ambiance de travail motivante et sécurisante** : accueil contrôlé et limité en nombre ; proposition de plages horaires en fonction des publics, facilitant les échanges spontanés et le travail collaboratif ; application stricte du règlement intérieur protégeant l'individu.

**Soutien du projet éducatif ou professionnel de chacun** : Temps d'échanges réguliers avec le personnel encadrant permettant à chacun d'analyser, sur la période passée, sa progression, ses difficultés, ses ressentis, et de mettre en place des nouveaux objectifs pour la période à venir.

**Entraide et reconnaissance** : Possibilité de tutorat à différentes échelles, incitation au covoiturage, co-walking, co-working, co-eating, incitation à la réalisation de projets.

# Le plan de réussite

## Orientation 1 : Espace de travail convivial et adapté.

Postes de travail adaptés à chaque public, permettant proximité ou isolement ; mise à disposition de sources de connaissances variées et attractives, d'outils pédagogiques différents ; gestion de l'espace de travail adaptée au public.

Objectif 1 : Postes de travail adaptés à chaque public, permettant proximité ou isolement.

Principales actions pour l'année	Indicateurs mis en place
Modifier tous les mois les postes de travail en îlots ou isolés.	Plan de salle hebdomadaire à remplir par les étudiants.

Objectif 2 : mise à disposition de sources de connaissances variées et attractives, d'outils pédagogiques différents.

Principales actions pour l'année	Indicateurs mis en place
Mise à disposition mensuellement de nouvelles sources de connaissances.	Fiche de suivi annuelle à remplir mensuellement par chaque encadrant.
Suivi de l'utilisation des sources de connaissances.	Fiche annexée à chaque source à remplir par chaque étudiant utilisateur.
	Tableur de suivi des utilisations des sources permettant d'indiquer les différents publics (âge, handicap, études suivies), les différents outils pédagogiques utilisés. A compléter mensuellement par un encadrant.

Objectif 3 : gestion de l'espace de travail adaptée au public.

Principales actions pour l'année	Indicateurs mis en place
Evaluer les actions proposées en objectifs 1 et 2.	Fiche ressentis étudiant à rendre à son encadrant référent lors de l'entretien mensuel : qualité des ressources scientifiques, disponibilités des ressources, accessibilité des ressources, qualité du référencement.

## Orientation 2 : Ambiance de travail motivante et sécurisante.

Accueil contrôlé et limité en nombre ; proposition de plages horaires en fonction des publics, facilitant les échanges spontanés et le travail collaboratif ; application stricte du règlement intérieur protégeant l'individu.

Objectif 1 : Accueil contrôlé et limité en nombre ; proposition de plages horaires en fonction des publics, facilitant les échanges spontanés et le travail collaboratif.

Principales actions pour l'année	Indicateurs mis en place
Planning à compléter avec un encadrant pour une période de deux semaines.	Suivi du planning à compléter quotidiennement par l'étudiant, contrôlé chaque semaine par l'encadrant.
Relever les difficultés de suivi de l'utilisation du planning en fonction du public.	Fiche élève à compléter mensuellement par l'encadrant (voir soutien du projet éducatif, temps d'échanges).
	Tableur de suivi des plannings en fonction du public à compléter mensuellement.
Relever le travail collaboratif	Fiche élève à compléter mensuellement sur le travail en groupe à partir des plans de salle, à remplir par l'encadrant avec l'étudiant.
	Tableur présentant le travail en groupe en fonction des publics.

Objectif 2 : application stricte du règlement intérieur protégeant l'individu.

Principales actions pour l'année	Indicateurs mis en place
Lecture avec l'encadrant référent du règlement intérieur et discussion.	« Fiche de remarques sur le règlement intérieur » mise à disposition des étudiants.

### Orientation 3 : Soutien du projet éducatif ou professionnel de chacun.

Temps d'échanges réguliers avec le personnel encadrant permettant à chacun d'analyser, sur la période passée, sa progression, ses difficultés, ses ressentis, et de mettre en place des nouveaux objectifs pour la période à venir.

Principales actions pour l'année	Indicateurs mis en place
Accessibilité du personnel encadrant	Tableau indiquant l'encadrant accessible à chaque moment de la journée
Temps d'échanges, Mensuel, en dualité.	Fiche à compléter en dualité rapportant les informations des différentes fiches de suivi des étudiants, plus de leur ressenti vis-à-vis de la disponibilité des encadrants :
	Plan de salle hebdomadaire.
	Fiche annexée à chaque source à remplir par l'étudiant utilisateur.
	Fiche ressentis étudiant sur les ressources, à rendre à son encadrant référent lors de l'entretien mensuel.
	Suivi du planning à compléter quotidiennement par l'étudiant, contrôlé chaque semaine par l'encadrant.
	Fiche élève à compléter mensuellement sur le travail en groupe à partir des plans de salle, à remplir par l'encadrant avec l'étudiant.
Analyse des objectifs précédents.	Fiche annuelle de suivi des objectifs.
Mise en place de nouveaux objectifs.	

### Orientation 4 : Entraide et reconnaissance.

Possibilité de tutorat à différentes échelles, incitation au covoiturage, co-walking, co-working, co-eating, incitation à la réalisation de projets.

Principales actions pour l'année	Indicateurs mis en place
Mise en place d'un drive d'entraide mensuel.	Enregistrement des plannings mensuels
Temps d'échanges mensuel collectif.	Procès-verbal du temps d'échanges joint à l'enregistrement précédent.
Mise en place de tutorats et suivi bimensuel dans un premier temps puis mensuel, en présence d'un encadrant.	Fiche de suivi de tutorat précisant : les temps de présence en commun, les ressentis des deux intervenants, les difficultés rencontrées, les solutions trouvées, les souhaits, les conseils.
Mise en place de projets sous tutelle d'un encadrant.	Fiche suivi de projet proposant des objectifs intermédiaires aidant à l'avancement du projet : objectif intermédiaire, la durée de l'étape, les difficultés rencontrées, les solutions trouvées.
Temps de présentation des projets.	Fiche analyse à disposition, à remplir par le public.
Temps d'échanges avec l'étudiant sur le vécu de sa présentation.	Fiche équipe sur le vécu du temps de présentation, les retours écrits du public, le vécu de l'étudiant.